

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 855 - page 54

54 - Meurthe-et-Moselle

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville.

ENTRAIDE AUX MUSICIENS.

Objet : apporter une aide logistique et structurelle à la production et à la promotion de spectacles vivants ; défendre et promouvoir les droits et intérêts des musiciens ; regrouper toutes les personnes souhaitant structurer un projet musical ; développer le goût et la connaissance des arts, en particulier chez les jeunes ; soutenir toute initiative aidant à la promotion des arts de la musique en particulier ; pour satisfaire à ses fins, l'association s'autorise tous moyens permettant de financer ses activités et notamment la recherche de subventions et l'accès au mécénat.

Siège social : La Croix Sainte Odile, 5, route d'Arracourt, 54370 Athienville.

Date de la déclaration : 14 juin 2016.